

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: [1]

Artikel: La DSN, l'autorité de sécurité pour les installations nucléaires et la radioprotection
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La DSN, l'autorité de sécurité pour les installations nucléaires et la radioprotection

La division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) surveille les installations nucléaires suisses concernant la sécurité nucléaire et la radioprotection. Subordonnée à l'Office fédéral de l'énergie sur le plan administratif, elle est indépendante pour les questions techniques, particulièrement en ce qui concerne la formulation des exigences en matière de sécurité imposées aux exploitants d'installations nucléaires. Elle a son siège à Würenlingen (Argovie), où ses collaborateurs (près de 90 personnes) ont leur bureau dans un bâtiment construit sur les terrains de l'Institut Paul Scherrer (PSI).

La possibilité de détacher la DSN de l'administration fédérale est à l'étude dans le cadre de la réorganisation de l'administration. On envisage en effet la création d'une agence nationale qui regrouperait, en outre, d'autres services du DETEC s'occupant de sécurité.

Depuis le 1er janvier 2000, la DSN a un nouveau directeur

Le tournant du siècle a été marqué par la nomination d'un nouveau directeur à la DSN. Monsieur Serge Prêtre, qui avait accédé à cette fonction le 1er juillet 1995, a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de 1999. Son successeur, Monsieur Wolfgang Jeschki, était depuis quatre ans et demi chef de la division Radioprotection et plans d'urgence.

Pour de plus amples renseignements, on se référera à la brochure-portrait de la DSN (s'obtient à la DSN, 5232 Villigen-HSK) et au site internet (www.hsk.psi.ch).

Le DETEC, autorité de tutelle de l'OFEN

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) axe son activité sur la notion de développement durable. Le Conseil fédéral entend par là un développement capable de répondre aux besoins actuels sans réduire, pour les générations futures, la possibilité de couvrir les leurs. Le DETEC veut:

- protéger et conserver les ressources naturelles (aspect écologique du développement durable).
- assurer à la population et à l'économie des prestations modernes dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'exploitation des eaux, de la poste, des télécommunications et des médias électroniques. Tout est fait pour que cette action mobilise des moyens strictement limités, afin que la charge qu'elle représente reste supportable pour l'Etat et pour l'économie (aspect économique du développement durable).
- assurer à toutes les couches sociales et dans toutes les parties du pays, à des conditions comparables, l'accès aux ressources naturelles et aux prestations des collectivités publiques et protéger l'homme des dangers et des risques sanitaires (aspect social du développement durable).

Le DETEC comprend sept offices fédéraux, à savoir les offices des transports, de l'aviation civile, de l'économie des eaux et de la géologie, de l'énergie, des routes, de la communication ainsi que de l'environnement, des forêts et du paysage. En juin, un nouvel Office fédéral de l'organisation du territoire et de la coordination des transports (dénomination provisoire) y sera rattaché.